

A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur.

Mairie de Saint Aignan

72100. Saint Aignan

L'association des Vieilles Maisons Françaises, reconnue d'utilité publique et que je représente dans la Sarthe, y regroupe 400 adhérents, propriétaires et acteurs du patrimoine.

Notre association s'oppose au projet éolien de Saint Aignan dont les 7 éoliennes d'une hauteur de 180 mètres impacteraient d'une manière inacceptable tout un secteur particulièrement riche en paysages et en patrimoine du nord de la Sarthe.

Les monuments visuellement concernés (donjon de Ballon, Saint Aignan, Verdigné, Courcival, logis de Moullins, prieuré de Mayanne) pour ne citer que les principaux, non seulement sont courageusement entretenus, restaurés et ouverts par leurs propriétaires mais font l'objet d'aides publiques.

Il est particulièrement choquant que d'un côté l'Etat aide à pérenniser et ouvrir les édifices remarquables et que d'un autre côté l'implantation inconséquente et d'une utilité contestable d'éoliennes géantes vienne détruire leur indispensable environnement. Les protections végétales ne sont, par essence ni permanentes ni définitives.

Ce projet qui s'ajoute malheureusement à d'autres défigurerait le Saosnois et contredirait les projets actuellement à l'étude de relances touristiques dans la région.

Dans nos régions, l'installation d'éoliennes n'a aucune justification économique et ne procède que d'un lobby et d'une instruction politique.

Notre association a donc toutes les raisons, y compris celle de l'intérêt général, de s'opposer par la présente au projet des Trente Arpents.

Vous remerciant de votre attention, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pierre de Mascureau

Délégué départemental et régional des Vieilles Maisons Françaises.